AMÉNAGEMENT DU JARDIN DU SANATORIUM A TOURCOING

Les services des plantations de la Ville de Tourcoing s'activent pour installer un jardin au Sanatorium, jardin qui sera destiné aux malades hommes et femmes des services hospitaliers lorsque ceux-ci seront transférés à la Bourgogne. A l'heure actuelle, les allées sont en cours d'aménagement et déjà se dssinent les massifs.

S'étendant sur 5 à 6.000 mètres carrés, ce jardin sera séparé de celui du Sanatorium par une haie de troènes.

Dès le beau temps, les semis pourront être effectués et d'ici quelques mois le nouveau jardin du Sana sera fin prêt.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE TOURCOING & LA QUESTION DES MATELAS DE LAINE

La Chambre de Commerce est intervenue près de M. le ministre de l'Education Nationale pour lui signaler l'intérêt que présentait l'emploi, dans les établissements scolaires, des matelas de laine.

M. le directeur général de l'enseignement technique à qui cette demande a été transmise, vient de nous faire connaître qu'il sera fait appel, comme par le passé, par les directeurs des établissements nationaux de l'enseignement technique aux fournisseurs de matelas de laine, lesquels seront mise en concurrence avec les fournisseurs de matelas métalliques.

Il sera tenu compte pour l'achat, non seulement du prix d'achat, mais aussi des frais d'entretien.

M. le directeur de l'enseignement technique a communiqué une longue litse des établissements scolaires relevant de son administration. Cette liste peut être consultée au secrétariat.

UNION de ROUBAIX-TOURCOING
35, Rue Meyerbeer - ROUBAIX
Baisse sur les VINS blancs et rouges ordinaires
4515

LES ANTILLES A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE PAR MARTHE OULIÉ

L'éminente voyageuse et littératrice Marthe Oulié, que nous avons déjà applaudie dans notre ville l'année dernière, nous est revenue hier. Elle parlait, à la Société de Géographie de Tourcoing, d'une des plus vieilles colonies françaises, les Antilles.

Cette conférence était particulièrement opportune, en ce moment où on se préoccupe en haut lieu du troisième centenaire du rattachement des Antilles à la France. Depuis l'année 1931, dans les milieux coloniaux on tend à une conception nouvelle, qui consisterait à une réunion des colonies antillaises et de la Guyane en un gouvernement général de la France d'Amérique.

Mlle Oulié connait les « îles d'or » et les aime.

Du puissant archipel, deux îles sont libres : Cuba et Haïti ; les autres sont américaines ou anglaises. La France, elle, possède les Petites Antilles, Martinique, Saintes, Marie-Galante, Guadeloupe... Haïti ou Saint-Domingue, longtemps occupée par les français, fut perdue en 1802 et, par extraordinaire, elle échappa aux anglais.

Après diverses vicissitudes franco-britanniques, nos Antilles restèrent françaises presque sans interruption.

Elles ont une administration assez analogue à celle de la métropole, et sont représentées au parlement de Paris, la Guyane comprise.

Les habitants, noirs et créoles, métis et français, parlent un curieux patois franco-créole langage chantant et ignorant des « r »...

Les plus curieuses traditions y ont encore cours, comme la magie, le culte du Vaudoux dont Hugo fait état dans «Bug Jargal »..

Sous un climat délicieux, dans une mer chaude et bleue, souvent secouée de séismes, ces terres, essentiellement volcaniques, sont « des portions de paradis » semées au hasard. Forêts tropicales et cultures de manioc, de cannes, de tabac, d'oranger, de bananiers, de café, de cacao, y prospèrent partout.

Malheureusement la politique gâte tout et de récents scandales ont démontré à quel degré d'abaissement est arrivé une certaine magistrature coloniale antillaise... Nul n'ignore l'arbitraire des élections martiniquaises et guadeloupéennes...

On doit reconnaitre que ces îles sont moins évoluées que leurs voisines anglaises et américaines ; elles ont un outillage très primitif, notamment en ce qui concerne les ports.

Couleur locale, mœurs, paysages, Marthe Oulié a tout vu et tout compris, et grâce à elle, l'auditoire a passé une excellente soirée. — R. P.

La Mi-Carême à Tourcoing-Centre

L'actif comité des fêtes de Tourcoing-Centre touché lui aussi par les difficultés actuelles, a cependant réalisé l'effort nécessaire pour maintenir son cortège de Mi-Carême. Autant pour perpétuer une tradition que pour rompre la monotonie des artères du centre par des manifestations... harmonieuses, il met sur pied un programme de réjouissances dont nous donnerons prochainement les détails et qui prouveront que « Carnaval » n'est pas mort.

UN TRIO DE FRAUDEUSES

Les douaniers de garde à la frontière, au « Risquons-Tout », ont arrêté trois jeunes filles belges : Miles Elsa Debal, 33 ans, rue du Paradis, 22, à Reckem (Belgique) ; Simone Demeyart, 23 ans, rue du Chaperon, 7, et Alice Huygelier, 20 ans, rue du Drapeau 1, également à Reckem.

Elles portaient ensemble 11 kg. 250 de tabac à fumer de provenance belge. La gendarmerie les a conduites au Parquet de Lille.

LE MAIRE N'A PAS REÇU LE COMITÉ DE CHOMEURS

Nous avons annoncé que le comité des chômeurs de la rue Houchard devait rendre visite au maire de Tourcoing, hier, à 10 h., et exposer ses revendications. Or, M. Inghels, comme il l'a déjà déclaré en séance de Conseil municipal, ne reconnait d'autre comité que le comité officiel. Aussi a-t-il refusé de recevoir la délégation.

Le service d'ordre, bien inutile en l'occurrence, était dirigé par MM. Forceville, inspecteur et Dael, de la Sûreté.

Les délégués s'en allèrent ensuite rendre compte de leur échec, qui était prévu, au siège rue Houchard, 53.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE A LA FANFARE « LES INTIMES »

Désireuse de fêter comme il convient la nouvelle distinction de l'un de ses membres les plus dévoués, récemment promu officier de l'instruction publique, les musiciens de la Fanfare se sont réunis samedi, à 19 heures en leur local, café du Violon d'Or et de là se rendirent en cortège au domicile de M. Charles Behiels.

Se faisant l'interprète de tous les musiciens, M. Albert Carette, vice-président et professeur présenta les plus vives félicitations et lui remit un magnifique souvenir accompagné d'une gerbe de fleurs, M. Victor Scohy, sous-chef, lui épingla l'insigne et lui donna l'accolade. M. H. Rammaert, secrétaire rappela le brillant état de service du nouvel officier, le cita comme exemple du dévouement malgré ses 73 ans, forma des vœux pour qu'il dirige longtemps encore la fanfare « Les Intimes ».

Un banquet de 80 couverts offert par la société, termina cette belle manifestation.

FÊTES DU CARNAVAL

Le maire de la Ville de Tourcoing informe ses concitoyens qu'à l'occasion du Carnaval, les bureaux de la mairie et ceux de la Recette municipale seront fermés, cet après-midi mardi.

L'établissement municipal des bains sera fermé toute la journée.

LA CRIÉE AUX HALLES

Marchandises vendues à la criée le 4 mars :

Fleurs 17 à 22 fr. le colis ; poireaux 0.65 la botte; laitues 4 à 6.50 le colis; céleris 0,35 à 0.40 la pièce; mâche 1.50 à 1.70 le kilo ; chicons 0,60 à 0,70 ; oranges 2.50 à 3,30; citrons 0,30 la pièce; pommes 1,70 le kilo ; noix 2.50; Port-Salut 4,25 à 5.40; Crème de Gruyère 1,10 la boîte: Pont l'Evêque 1.20 à 1,25; Bleu d'Auvergne 5,50 le kilo; Hollande 5,50 à 17.00; Jambon 9,00 à 12.00.

LE MOUVEMENT DE L'ABATTOIR

Pour la pérode du 25 février au 2 mars on a enregistré : bétail abattu et prix moyen : 118 bœufs, 4 à 10 fr. le kilo ; 127 veaux, 8 à 13 fr. le kilo ; 107 moutons, 10 à 14.50 le kilo ; 128 porcs, 7 à 7.35 le kilo ; 8 chevaux. — Quantités déclarées ; pour la ville, 49.752 kilos ; pour l'extérieur, 20.611 kilos ; cheval, 1.995 kilos ; 367 kilos de viande ont été saisis par le Service de l'inspection.

Sociétés et Comités

HARMONIE DU POINT CENTRAL. — Aujourd'hui mardi, à 18 h., réunion de la commission. Pas de répétition.

HARMONIE DU BRUN-PAIN. — Aujourd'hui mardi, à 20 h., répétition générale.

ORPHÉONISTES « CRICK-SICKS ». — La répétition de cette semaine est reportée à jeudi 7 mars.

SOCIETES SPORTIVES

FOOTBALL. — **Coupe Roger Destobère.** — Ce mardi 5, sur le terrain de la rue de Fleurus, à 14 h. 45, aura lieu la rencontre entre l'équipe des Taureaux de l'Abattoir et l'équipe première du Sport Ouvrier Tourquennois, leader de son groupe. Le produit de la recette sera versé intégralement au profit des chômeurs.

AMICALE DES CINQ-VOIES. — Equipe 1A a battu le Football Club Lambersart 1A par 9 buts à 2, à Lambersart.

Equipe 1B a battu le F.A.B.S. 1B par 6 buts à 2, au terrain du Chêne-Houpline.

FOOTBALL. — **Sport Ouvrier Tourquennois.** — C'est aujourd'hui, à 14 h. 45, sur le terrain de la rue de Fleurus qu'aura lieu la rencontre entre l'équipe des Taureaux de l'Abattoir, composée d'excellents éléments : Lampol, Masclef Georges, etc. et l'équipe première du S.O.T.

Les spectateurs qui feront le déplacement rue de Fleurus, sont assurés d'assister à une belle partie chaudement disputée pour la possession de la superbe coupe offerte par M. Destobère, président de la section commerciale des bouchers de Tourcoing.

Le produit de la recette sera versé intégralement à la caisse de secours aux chômeurs.

FOOTBALL. — Sport Ouvrier Tourquennois bat Sport Ouvrier Lyssois par 5 buts à 1. — Match assez terne sur un terrain gras où Tourcoing put arracher la victoire sur une équipe coriace, grâce à son cran. Bon arbitrage de M. Bled.

Ce mardi, rendez-vous des équipiers à 14 h., chez M. Dépraz, pour le match au profit des chômeurs.

BASKET-BALL. — **Amicale des Cinq Voies.** — L'Amicale des Cinq Voies 1B bat Renaissence Herseaux de 17 à 9.

Demandes de matches. — L'Amicale des Cinq Voies demande matches pour ses équipes 1A et 1B, terrain au choix, pour toute la saison. — Ecrire : M. Losfeld; 180, rue du Chêne-Houpline, à Tourcoing.

JEUX DIVERS

PÊCHE. — **Les Vrais Goujonneux du Blanc-Seau.** — Dimanche 10 mars, sortie de pêche en Belgique. Départ à 5 h. Inscription au siège.

PARTIS POLITIQUES

PARTI SOCIALISTE. — Les membres de la section sont priés d'assister aux funérailles civiles de M. Henri Robert, conseiller municipal, qui auront lieu le mercredi 6 mars, à 15 h. Rendez-vous pour tous derrière le drapeau de la section, à 14 h. 45, à l'Hospice, 3, rue d'Hadré, à Tourcoing.

ETAT CIVIL

Naissances : Christiane Willem, Chaussée Denis Papin 350. — Jean Blondeau, rue de l'Hippodrome 128. — Georges Leduc rue de Mâcon 15. — Paul Defraiteur, rue d'Anor 48. — Roger Spebrouek, rue Nationale 138. — Mireille Moreau, rue Nationale 138 — Jacques Noppe, rue des Piats 185.

Publications : Meurice Couvreur, ajusteur, à Flers-Breucq et Alicia Deruynck, vendeuse, rue des Frères Bruneel 20.

Décès : Isabelle Rotse, 38 ans, coiffeuse, épouse de Sifantus Etienne, rue des Carliers 86. — Marie Tanghe, 70 ans, rue d'Alsace 79. — Albert Huyghe, 35 ans, rue Delobel 9. — Omérine, 79 ans, ép. Désiré Versaille, rue Blanc-Seau, 520. — Auguste L'Heureux, 51 ans, ép. Marguerite Reydant rue de Coulons 82. — Louis Lamblin, 56 ans, e.p. rue d'Havré 3. — Georges Steverlynck, 1 an 11 mois, rue de Menin 101. — Henri Robert, 66 ans, e.p., rue d'Hevré 3. — Agnès Bernard, 35 ans, ép. Arthur Dessauvagee, rue Nationale 138. — Marguerite Mayslin, 8 ans, rue Nationale 138. — Jules Lecomte, 41 ans, rue du Riez 22. — Maria Leclercq, 63 ans, ép. Arthur Porisse, rue de Renaix, C. Dhalluin 2. — Charles Deviddère, 71 ans, rue de Venise 39.

NÉCROLOGIE

Vous êtes prié d'assister aux funérailles de M. **Julien-Camille VANDERPLANCKE**, époux de Madame **Madeleine DERICKX**, décédé accidentellement à TOURCOING, qui auront lieu le mercredi 6 mars à 10 h. 15 en l'église Sacré-Cœur à TOURCOING. Rendez-vous à la maison mortuaire, 24, Quai du Halot à 10 heures. 3302

HALLUIN

UNE IMPORTANTE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni à 19 h. 30, samedi à la mairie, sous la présidence de M. Jean Verkindère, adjoint au maire. Dix-sept conseillers étaient présents.

En ouvrant la séance, M. Verkindère excuse M. Desmettre, maire, souffrant ; puis le Conseil passe à l'ordre du jour

Entretien des chemins vicinaux. — La service vicinal a dressé un devis des dépenses à effectuer pour l'entretien des chemins vicinaux ordinaires pour 1935, 1936 et 1937, qui se monte à la somme annuelle de 22.950 fr.Le Conseil approuve la mise en adjudication des travaux et fournitures.

Taxe sur les propriétés bâties et non bâties. — D'une circulaire ministérielle il résulte que le tarif maximum de cette taxe serait, pour 1935, de 8 % du revenu net, le taux actuel étant de 4 %.

La Commision des finances fait ressortir que la prévision de recettes portée au budget primitif 1935, se montait en ce qui concerne cette taxe, à 120.000 fr. et la diminution proposée de 4 à 3 % ramènerait ces recettes à 90.000 francs.

Le Conseil décide de demander le maintien du taux de la taxe sur les propriétés bâties et non bâties à 4 %.

Jardin public. — Pour pouvoir concurrencer avec la subvention départementale allouée à ladépenŝ devant résulter de l'aménagement du Jardin public, 2e tranche de travaux ; par arrêté préfectoral du 24 janvier 1935, la ville est autorisée à emprunter la somme de 150.000 francs, remboursables en 30 ans, à partir de 1935, au taux de 5,35 %. Il s'agit de la plantation des massifs d'arbres et d'arbustes.

Le Conseil autorise le Maire à passer un marché de gré à gré pour ce travail et décide de formuler une demande sollicitant le bénéfice des dispositions de la loi du 18 décembre 1931, qui prévoit l'allocation par l'Etat de bonifications d'intérêt.

Fonds municipal de chômage et caisses syndicales. — Pour se conformer à un décret d'octobre 1934 : l'article 4 du règlement est complétée par l'addition suivante :

« Les majorations pour enfants seront réduites du montant des allocations familiales qui pourraient être allouées pour ces mêmes enfants.

» Pour le chômeur bénéficiant déjà d'une indemnité servie par une caisse syndicale de chômage, le total de cette indemnité et du secours alloué par le F.M.C. ne pourra en aucun cas dépasser 70 % du salaire, augmenté du montant des allocations familiales.

» Les caisses syndicales de chômage seront tenues de fournir chaque lundi avant midi un état faisant connaître les noms et les indemnités de chômage payées à chacun de leurs adhérents au cours de la semaine précédente ».

Ces modifications en vue de faire bénéficier les chômeurs syndiqués d'Halluin, du cumul des indemnités payées par leur caisses syndicales et des secours alloués par le F.M.C. à concurrence de 70 % de leur salaire.

Mais l'application de cette mesure ne permet plus à la ville de continuer la participation communale aux caisses syndicales de chômage. Le Conseil décide, après avoir étudié la question : qu'à partir du 1er avril, la participation de la ville et supprimée aux caisses syndicales, pour ceux de leurs adhérents qui profiteront du décret précité.

Elle est maintenue à concurrence de 33 % pour une période de 20 jours par trimestre et pour des indemnités journalières de 5 fr., pour les chômeurs syndiqués qui ne réclameraient pas le bénéfice du cumul et n'iraient pas toucher au Fond municipal de chômage.

Reversement à l'Etat de 273,606 fr. — A la suite d'un contrôle effectué au Fonds de chômage en décembre 1933 et janvier 1934, l'Etat réclamait à la ville le reversement d'une somme de 435.106,47. Depuis, le service du F.M.C. a pu produire des justifications qui ont ramené la somme à reverser à 273.606 fr. 80.

Or, M. le Préfet, par lettre du 16 janvier 1935, informe l'Administration municipale qu'il opèrera une déduction de 25.00 0fr. sur le montant de chaque subvention allouée au F.M.C. jusqu'à épuisement de la somme réclamée par l'Etat; ces subventions en réalité représentent le remboursement des avances consenties par la commune pour le compte de l'Etat.

La Commision des finances estime que les villes industrielles comme Halluin, dont les ressources ne sont pas en proportion des charges qui leur sont imposées et dont la population est essentiellement ouvrière, sont littéralement écrasées par les dépenses que le système du paiement des secours de chômage leur impose, que pour Halluin, il a été établi qu'il n'y avait aucun abus ni dans le conditions d'admission, ni dans le paiement des secours. Le Conseil décide d'adopter un vœu de protestation contre les prétentions du ministère du travail, de réclamer en considération de la situation financière de la ville, l'annulation de cette créance, et de réclamer l'institution du Fonds national de chômage.

M. Declercq, adjoint, fait remarquer que si l'Etat maintient sa décision par suite de la déduction de 25.000 fr. qui sera faite, il s'en suivra que, certaines semaines il se pourrait que la ville soit cours aux chômeurs. M. Verkindère parle dans le même sens.

Révision des listes électorales. — Pour le Conseil de Prud'homme, le Conseil désigne MM.é Dereuse Charles, délégué ouvrier, et Pieeide Ledux, délégué patron.

Pour la Chambre d'agriculture, Gustave Demenez, cultivateur au Mont d'Halluin.

Pour la Chambre des Métiers : Auguste Dewaele, artisan maître ; Henri Vanwynsberghe, artisan compagnon, tous deux habitant Halluin.

LA GRÈVE STOCK

Depuis le 13 février, comme nous l'avons relaté, 190 ouvriers et ouvrières de l'usine Stock, rue de la Lys, à Halluin, et par solidarité avec ce personnel 200 ouvriers du Tissage de la Vallée, à Roncq, se sont mis en grève.

Hier lundi, une réunion des grévistes de ces deux usines, a eu lieu à la Maison du Peuple, rue Edouard-Vaillant, et n'a apporté à la situation aucun changement ; la grève continue. Le personnel est en grande partie frontaliers belges.

Un poivrot. — La police locale a appréhendé Julien Vandamme, 35 ans, marchand forain, demeurant à Wervicq-Sud, rue de Linselles, au lieu dit « La Montagne ».

Dans un café de la rue de la Gare, Vandamme faisait du scandale et l'intervention des agents mit fin au tapage.

Après un séjour au violon municipal, le poivrot put sortir, mais nanti d'une contravention pour ivresse manifeste.

Un succès du groupe des « Espagnols ». — L'important groupe carnavalesque des « Espagnols » qui s'est rendu dimanche au Carnaval d'Ypres, y a remporté le deuxième prix et un fanion.

Le jury a vivement félicité les dirigeants du groupe halluinois pour la belle tenue, les brillants costumes et la parfaite exécution d'ensemble que produisit la société.

Statistique hebdomadaire du chômage. — Durant la semaine du 25 février au 3 mars, le fonds municipal de chômage a payé 1.516 chômeurs complets (920 hommes, 596 femmes), soit une augmentation de 10 sur la semaine précédente et 374 chômeurs partiels (237 hommes, 137 femmes), soit une augmentation de 37 par rapport à la semaine précédente.

Le total des secours alloués a occasionné une dépense de 92.616 fr. 50.

Groupe des « Bohémiens ». — Ce soir, mardi, à 19 h. 30, au local, 21, rue Henri-Ghesquière, répétition générale pour les musiciens.

Football. — O.S. Halluinois contre S.C. Caudry. — Dim. l'O.S.H. recevra sur son terrain, rue de Lille, les leaders de la promotion. Le Star Club de Caudry, qui possède cette saison une équipe redoutable, très homogène et très rapide, poursuit sa marche ascendante vers la Division d'Honneur. Battus à l'aller, les « bleu et or » voudront se racheter devant leur fidèle public. Ouverture des portes à 13 h. 30. En lever de rideau, les juniors B de l'O.S.H. rencontreront ceux de l'A.S. C. Hellemmes.

Etat Civil. - Naissance : Gervais Vangaeren, 27, cité Sacco-Vanzetti.

UNE BELLE ŒUVRE DE PLACEMENT DE NOURRISSONS A BRAY-DUNES

ELLE ABRITERA CINQUANTE PETITES CONSTITUTIONS CHÉTIVES DES ENVIRONS DE TOURCOING

Poursuivant son inlassable dévouement dans l'œuvre de placement des nourrissons, Mme J. LORTHIOIS-FRANCHOMME, de **Tourcoing**, a ouvert à **Bray-Dunes** la villa « Tintamarre », dotée de cinquante lits qui ont été occupés.

La villa « Tintamarre » qui se dresse dans un coin pittoresque de Bray-Dunes où les dunes couvertes d'oyats, voisinent avec les bois, sera le complément des centres importants de *Tourcoing* et de *Linselles*.

Après un essai qui eut lieu l'été dernier et qui dépassa toutes les espérances, ce nouveau centre s'ouvre définitivement et recevra des pensionnaires hiver comme été

La villa « Tintamarre » recevra les enfants de quatorze mois à cinq ans, dont la constitution chétive réclame des soins spéciaux.

Les parents qui ne peuvent conduire leurs tout-petits au bord de la mer, trouveront là un asile doté de tout le confort moderne et dans lequel leurs enfants seront entourée des soins les plus délicats.

La maison de Bray-Dunes sera dirigée par Mlle Shouboukgian, aidée de cinq infirmières dont Mlles de Givenchy et Habert et de huit domestiques. Elle abritera cinquante petites constitutions chétives que le bon air de la mer et les soins délicats transformeront en santé robuste. Les petits lits d'une conception toute nouvelle, serviront en même temps de parc et l'enfant ne pourra tomber quoi qu'il fasse.

Groupés au centre de *Linselles*, les enfants ont quitté cette localité, en autocar hier matin à 11 h. 30, et sont arrivés à *Bray-Dunes* vers 14 heures.

La villa « TINTAMARRE », à BRAY-DUNES.

Dernière Heure

L'ANGLETERRE VA RENFORCER SES ARMEMENTS

Une déclaration officielle en montre la nécessité devant le « réarmement du Reich à son allure actuelle »

C'est un document capital sur la politique britannique en matière de défense impériale et nationale, que la déclaration communiquée hier à la presse anglaise. Ce document peut se diviser en 3 parties :

1. Exposé des lignes générales et des objectifs de sa politique internationale;

2. Renforcement des armements de diverses Nations et surtout réarmement du Reich ;

3. Réorganisation de la défense nationale et protection des routes de l'Empire.

Pour illustrer le premier point, cette déclaration évoque tout d'abord les diverses contributions apportées par l'Angleterre à la cause de la paix ; appui de la S.D.N., pacte Kellog, traité de Washington, Locarno, propositions anglo-française du 3 février, etc..

« Le peuple britannique, poursuit ce document, avait cru jusqu'à ce jour que le système international existant serait suffisant pour maintenir la paix. Les derniers événements ont prouvé que cette conception était prématurée. Le système international actuel ne peut plus être tenu pour une protection assez efficace contre un agresseur ».

La déclaration conclut que la sécurité d'une nation exige toujours et plus que jamais l'existence d'une défense nationale efficace.

« Nous ne serions pas en mesure, dans le cas d'une agression, de protéger nos communications maritimes, d'assurer notre approvisionnement et la défense de notre peuple contre une agression aérienne. Si le réarmement du Reich continue à son allure actuelle, les appréhensions des voisins de l'Allemagne ne pourront que s'accroitre et la paix ellemême risque d'être menacée ».

On considère la déclaration comme un avertissement à l'Allemagne

Dans les cercles politiques anglais, la publication de la déclaration gouvernementale qui doit accompagner les demandes de crédit huit jours avant leur présentation aux communes est tenue pour extrêmement significative.

A la veille du départ de sir John Simon pour Berlin, l'avertissement au Reich que contient ce document ne peut manquer d'être entendu et enregistré. Ainsi l'œuvre de conciliation internationale entreprise par l'Angleterre ne saurait, dit-on, être interprétée par le Gouvernement allemand comme marquant un fléchissement de la résistance anglaise à un réarmement incontrôlé du Reich.

On insiste, par contre sur le fait que conformément aux termes mêmes de la déclaration, les mesures de défense arrêtées par le cabinet n'impliquent nullement un abandon des efforts poursuivis par le gouvernement pour faire triompher un système international de sécurité collective.

Dernière Heure Sportive

L'ÉQUIPE DE FRANCE DE FOOTBALL QUI SERA OPPOSÉE A CELLE D'ALLEMAGNE

Le Comité de sélection de la Fédération française de football-association a formé hier soir l'équipe de France qui sera opposée le 17 mars prochain à Paris à l'équipe d'Allemagne. Toutefois, cette équipe n'a pas encore reçu l'estampille officielle. Les sélectionneurs se sont en effet réservé le droit de connaitre l'état de santé de Thépot et de Courtois et de plus de voir une nouvelle fois à l'œuvre le joueur de Metz Nuic, aujourd'hui à Paris au cours du match des armées française et belge.

Voici comment le Comité de sélection a, en principe, désigné l'équipe : but : Thépot (Red-Star) ; arrière droit **Vandooren (O. Lillois)**, gauche Matler (Sochaux) ; demis droit Gabrillargues (F. C. Sète), centre Verriest (**R. C. Roubaix**), gauche Delfour (Racing-Club Paris) ; avants : extrême droit Aston (Red-Star), inter droit Béox (F. C. Sète), centre Courtois (F. C. Sochaux), inter gauche Duhart (F. C. Sochaux), extrême gauche Nuic (C. S. Metz).

HENRI DEGLANE A BATTU LEN HALL

Hier soir, au Palais des Sports, l'ex-champion du monde, H. Deglane, a battu le Californien Len Hall.

Résultats des combats préliminaires. — Dik Perron et Estoeff font match nul ; Régis Siki tombe Manougian en 6' 35" ; Atlas bat Loew aux points.

MARCHANDS DE LAIT

Vous nettoierez rapidement, economiquemet et surtout vous aseptiserez tout votre matériel si vous le lavez au « SELCO ».

SELCO » nettoie n'importe quoi 236

RONCQ

Les réunions d'A.C. — **Section du Centre.** — Les Anciens Combattants (U.N.C.) ont tenu dimanche à 17 h., au Café de la Tête-d'Or, une réunion générale, sous la présidence de M. Gaston Lebrun, vice-président.

Cinquante-quatre membres étaient présents.

M. Gaston Lebrun, après avoir donné des détails sur la vitalité du groupe, fait adopter par l'assemblée une protestation, sur la question des ouvriers frontaliers travaillant en France.

M. Lebrun annonce qu'un projet est étudié pour distribuer des secours aux A.C. en chômage ou nécessiteux.

Il demande aux sociétaires, d'user plus fortement, de la permanence qui est établie au siège, chaque lundi de 19 à 20 h.

Une tombola intéressante clôture cette réunion.

Syndicat Agricole. — Jeudi 7 mars, au Café du Cygne, rue du Docteur Galissot, réunion ordinaire à 19 h.

Réunion de la Commission à 18 h.

A.C. du Blanc-Four. — La société organise un jeu de dés au profit de sa caisse et des chômeurs du groupement. Nombreux lots. Le billet est vendu 0 fr. 50.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Société d'Horticulture et des Jardins Ouvriers de France. — Une conférence gratuite de jardinage sera donnée dimanche 10 mars à 16 h. 30 par M. Delfroyennes, instituteur, sur les travaux de jardinage, chez M. Masselis, à l'es-

LES GALERIES BARBES
du Nord SUCCURSALE A
LILLE
84 r Nationale
9383

taminet de la Baguette, 96, rue de Tourcoing.

Fête du Carnaval. — A cette occasion la mairie sera fermée mardi après-midi.

Nourrissons. — Au local habituel, jeudi 7 mars, à 14 heures.

BOUSBECQUE

Les veinards. — Voici la liste des gagnants de la tombola organisée à la suite d'une soirée chantante, par le Club Athlétique des Marcheurs :

829	623	252	935	113	439	84	904	
97	1006	255	850	712	662	621	775	
90	259	1052	78	565	884	270	79	
272	114	211	819	477	969	821	443	
237	402	644	251	921	299	406	147	
974	379	661	394.					

Au cours de cette charmante soirée, pleinement réussie, une quête a été faite au profit d'un malheureux père de famille.

Union Orphéonique. — Aujourd'hui mardi à 19 h. 30, répétition à l'Hôtel St-Martin, rue de Wervicq..

« SELCO NETTOIE N'IMPORTE QUOI » 236

LINSELLES

L'heure de la retraite. — A l'occasion des fêtes du Carnaval, l'heure de la retraite sera prolongée jusque une heure aujourd'hui mardi 5 mars.

Etat Civil. — Naissances. — Nelly Cloet, la Viscourt. — Robert Lasalle, rue de Lille. — oseph Grave, rue Lamartine, 30.

EN BELGIQUE

MENIN

Blessé en gare. — Baelen Théophile, 64 ans, 30, rue du Pont-aux-Anes, chargé de l'entretien de la voie ferrée pour la Société nationale des chemins de fer, était occupé, vers 8 h., à décharger des poutres, lorsque, tout à coup, une de ces poutres lui tomba sur la cheville.

Baelen Théophile fut transporté à la clinique de Gand, où le docteur Golinaux constata une fracture de la cheville gauche et prescrivit une incapacité de travail de trois semaines.

ROULERS

CYCLISTE GRAVEMENT BLESSÉ PAR UNE AUTOMOBILE

Vers 22 h. 30, M. Rémy Feys, 35 ans, demeurant 35, rue St-Pierre, à Ledeghem, s'en retournait chez lui à bicyclette, suivant la route de Menin.

En arrivant au lieudit « Kezelberg », il fut renversé par l'autobus de M. Parmentier, qui fait le service de Menin-Roulers. Relevé, il fut transporté à la clinique du docteur Deweerdt, 36, rue Wahis qui constata une fracture du crâne et une triple fracture de la jambe gauche. Son état est très grave.

Une information est ouverte pour établir les responsabilités.

TOURNAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Caudron Paul, journalier à Pipaix-lez-Mortagne, et Crunelle Marcel, ouvrier d'usine à Bonsecours, ont été surpris transportant la nuit des lacets propres à prendre le gibier. A chacun 1.400 francs d'amende et confiscation des engins prohibés.

Vol d'un vélo. — Basson Louis, voyageur de commerce, actuellement interné au Dépôt de mendicité de Maxplas, de passage à Bailleul, s'empara d'un vélo appartenant à Vroman Albert : un mois de prison et 182 fr. d'amende par défaut.

Délits de pêche. — Vansmaye Auguste, poissonnier à Lessines, a fait usage d'un appareil de pêche prohibée. 182 francs d'amende avec sursis et confiscation de l'appareil

— Tack Camille, ardoisier, domicilié à Grammont, a fait usage d'une épuisette pour prendre le poisson. 182 fr. d'amende par défaut.

Rupture de ban d'expulsion. — Dubois Camille, poissonneur, sujet français, sans domicile ni résidence, commis en Belgique, a rompu son ban d'expulsion : un mois de prison.

Abandon d'enfant. — Tricot Hélène, ouvrière cotonnière, domiciliée à Tournai, actuellement sans domicile ni résidence connus, a abaonné son jeune enfant dans le besoin : Un mois de prison par défaut.

Attentat à la pudeur sur sa fille légitime. — Dumont Georges, ouvrier tourneur en fer, résidant à Baselles, est prévenu d'attentat à la pudeur commis sur sa fille légitime âgée de moins de 16 ans. Un an de prison. Cinq ans d'interdiction de ses droits civils et déchéance paternelle.

Coups. — François Emile, ouvrier carrier à Vezon a porté volontairement des coups à Chrysoor Jeanne qui lui ont occasionné une incapacité de travail. Deux mois de prison et 350 fr. d'amende, 600 fr. de dommages et intérêts.

LE CONCOURS-MARCHÉ AUX FLEURS DU VENDREDI-SAINT

Dans le but de maintenir au Marché aux Fleurs du Vendredi-Saint son éclat et son attrait particulier, l'Administration Communale a décidé de décerner, cette année encore, des distinctions et des primes importantes aux plus belles expositions.

D'autre part, l'Administration Communale a demandé au Ministère des Finances d'exonérer, comme les années précédentes, de la taxe de luxe, les ventes de fleurs et de plantes qui s'effectueront pendant la durée de ce marché, et de remplacer cette taxe par une indemnité forfaitaire que la Ville prendrait à sa charge.

Les emplacements au dit marché qui se tiendra Quai Dumon, le vendredi 19 avril, sont concédés gratuitement à tous ceux qui feront parvenir leur adhésion à l'Administration Communale de Tournai avant le 10 avril.

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX. — **Débitants et Amateurs réunis.** — Dimanche 24 mars, à 10 h., réunion générale obligatoire pour tous les sociétaires au siège, chez M. Acour Raymond, 158 rue de l'Alma. Ordre du jour très important. Le rédacteur colombophile de l'Egalité est cordialement invité à la réunion.

A WATTRELOS. — Indépendance : Avis aux amateurs. Aujourd'hui dernier délai pour la rentrée des carnets pour y ajouter la distance de Louvre.

SPECTACLES ET CONCERTS

A ROUBAIX

COLISÉE
3 h. — 8 h. 30 —::— Tél. 346.55
HENRI ROLLAN
SUZANNE RISSLER
CONSTANT RÉMY
dans
LA FLAMBEE
Un film remarquable réalisé d'après la pièce d'**Henry Kistemaeckers**
Jeanne CHEIREL
Joseline GAEL — André LUGUET
dans
LE MONDE OU L'ON S'ENNUIE
Une interprétation parfaite
1 h. 1/2 de franche gaîté
Vendredi prochain :
Milton ds LE COMTE OBLIGADO

CINÉMA NOEL
78 rue Jouffroy, Rx. — Tél. 343.50
Matinée 3 h. — Soirée 8 h.
BACH et FLORELLE dans
LE ZOUAVE CHABICHOU, suite de
SIDONIE PANACHE
Et LE MONDE OU L'ON S'ENNUIE

UNIVERSEL CINÉMA 60, RUE DECRÊME
Cht de programme. Mat. 3 h. Soir. 8 h.
HARRY PIEL, dans
L'AUBERGE DU PÈRE JONES
et TRISTAN ET YSEULT
Prix uniques : 1 fr. Réservées 1 fr. 50

MAISON DES TRAMWAYS à 3 h. et à 8 h
Armand Bernard et **Marg. Moréno** ds
PARIS-DEAUVILLE, coméd. music. gaie
LES PRISONNIERS, gd film d'avent.

A WATTRELOS

DANCING JACOBS, Wattrelos
GRAND BAL MASQUÉ
à 7 heures. — ENTRÉE : 2 fr. 50

A TOURCOING

Théâtre Municipal
Mardi-Gras, en matinée et en soirée, le grand succès de la saison : « **Flossie** ».

MARDI-GRAS
AU FRESNOY CINÉMA — DANCING — SKATING
Séance permanents de 14 Heures à 23 H.
AU CINÉMA : CHANGEMENT DE PROGRAMME
FERNANDEL NOEL-NOEL dans
ADEMAI AVIATEUR
Formidable succès de CLAUDETTE COLBERT dans
Chanteuse de Cabaret
AU DANCING, A 21 HEURES
FARANDOLE LUMINEUSE
DÉFILÉ DE TOUS LES TRAVESTIS
DISTRIBUTION DE PRIX EN ESPÉCES

OLYMPIA Télé. 3.81 ::: RUE HOUCHARD :::
Aujour. Mat. à 15 h., prix réduits
TOI QUE J'ADORE
av. Jean Murat et Edwige Feuillère
RYTHMES D'AMOUR
Drame de music-hall
à mise en scène grandiose.

PONT-DES-PIATS
Tél. 18-13. Mat. à 3 h., Soir. à 8 h.
à prix réduits
Bach dans SIDONIE PANACHE
LE SERPENT MAMBA, Actualités

RIALTO 17 Rue des Anges, Tg. Tél. 14.40
MARDI-GRAS : Matinée 3 h. 15
LE ROSAIRE
JEUDI : Matinée et Soirée

CINÉ - THÉATRE
Av. Gust. Dron, Tourcoing. Tél. 3.83
Aujourd'hui : 15 H. et 20 H.
ROMANCE D'AMOUR

Ciné-Dancing, rue des Champs, Tg.
De 3 à 11 h., pour 2 francs
Au Ciné : L'ADIEU AU DRAPEAU
SIMONE EST COMME ÇA, av. H. Garat
DANCING à partir de 8 heures

A LILLE

Grand Théâtre. — En matinée, à 14 h. 30 : « Samson et Delila » ; en soirée, à 20 h. 30 : « Lakmé ».
Théâtre Sébastopol. — En matinée, à 14 h. 30; en soirée, à 20 h. : « Le Chant du Désert ».
Familia. — Permanent de 10 h. 30 à 19 h. ; soirée à 20 h. 15 : Buster Keaton dans « Le Roi des Champs Elysées ».
Rexy. — 14 h., 17 h., 20 h. 45 : Georges Milton dans « Le Comte Obligado ».
Caméo. — Matinée spéciale de 10 h. 30 à 12 h. 30 ; 13 h. 30, 17 h. et 20 h. 45 : Victor Francen dans « L'Aventurier ».
Capitole. — 15 h. et 20 h. 45 : A. Préjean et D. Darrieux dans « L'Or dans la Rue ».
Omnia Pathé. — 14 h., 17., 20 h. 45 : A. Préjean dans « Volga en Flammes ».
Union. — 14 h., 17 h., 20 h. 30 : « Zouzou en Justice » et « Le Monde où l'on s'ennuie ».
Marivaux Pathé. — 14 h., 17 h. 15, 20 h. 30 : « Amok » et « La Fille et le Garçon ».
Variétés Fivoises. — 14 h., 17 h. 15, 20 h. 30 : « Sans Famille » et « Amour de Morin ».
Mondial. — 2 h. 45 ; permanent à 7 h. : « Princesse Czardas ».
Omnium Sport. — Concours de travestis.
Mourmant. — Permanent à 10 h. : G. Carpentier dans « Toboggan ».
Etablissement Beudaert. — Bal de nuit.

ÉTABLISSEMENT BEUDAERT
MARDI-GRAS
GRANDE FÊTE DE CARNAVAL